

2 MINUTES POUR COMPRENDRE...

# Le Cyber Resilience Act (CRA)

Le **Cyber Resilience Act (CRA)** est la nouvelle législation européenne qui redéfinit les règles de mise sur le marché des produits comportant des éléments numériques. Dès son application, la cybersécurité ne sera plus une option, mais un prérequis légal marqué par le logo CE.

2:00

Temps de lecture

**⚠ L'enjeu :** Tout produit non conforme pourra être retiré du marché européen, avec des sanctions financières lourdes pour les fabricants.

## Les points clés de la réglementation

Le CRA impose des exigences de sécurité tout au long du cycle de vie du produit, de la conception à la fin de vie (minimum 5 ans de support).

### 1. Sécurité par Design

Intégration de la sécurité dès la phase de R&D (Boot sécurisé, gestion des clés).

### 2. Transparence

Gestion des vulnérabilités et fourniture d'une SBOM (Software Bill of Materials).

### 3. Mises à jour

Capacité à déployer des correctifs de sécurité de manière fiable et rapide.

#### L'APPUI SEASIDETECH

### Un partenaire technique de proximité

SeaSideTech vous aide à transformer cette contrainte en avantage compétitif. Nous intervenons sur l'**audit d'éligibilité** de vos produits et sur la **mise en conformité technique** : durcissement de l'OS, analyse de sécurité, et déploiement de systèmes de mise à jour sécurisés (OTA).

## Pourquoi anticiper ?

La mise en conformité technique d'un produit industriel ou embarqué peut impacter l'architecture matérielle et logicielle. Anticiper le CRA permet d'éviter une refonte coûteuse de vos produits déjà en production.

**Seasidetech.net**

**Votre expert régional en Cybersécurité et Systèmes Embarqués**

Contactez-nous pour évaluer l'impact du CRA sur votre catalogue produits.